

INFORMATIONS REQUISES POUR UNE NOUVELLE INSCRIPTION

Voici la liste des documents requis pour l'inscription d'un nouvel élève. Assurez-vous de nous faire parvenir les documents requis.

Liste des documents requis pour l'inscription :

- Une copie numérisée du certificat de naissance (état civil), ou document conforme aux exigences du Ministère; (Obligatoire)
- Une copie numérisée du Certificat de citoyenneté permanente (recto verso) ou carte de résident permanent (recto verso), s'il y a lieu;
- Documents de garde d'enfant, s'il y a lieu;
- Bulletin final de l'année 2019-2020;
- Une copie du bulletin final de l'année scolaire 2018-2019;
- Une copie du bulletin final de l'année scolaire 2017-2018 et 2016-2017;
- Une copie du bulletin des cours d'été suivis (s'il y a lieu);
- Relevé de notes du Ministère de l'Éducation – 4^e et 5^e sec. (s'il y a lieu);
- Plan d'intervention (dernière version) s'il y a lieu;
- Diagnostic de tout trouble d'apprentissage (TDAH, dyslexie, etc.), s'il y a lieu;
- Rapports d'orthophonie, psychologie ou autres (s'il y a lieu);
- Une preuve de résidence (facture récente d'un service public, cellulaire, modification d'adresse auprès d'un organisme public), une preuve de financement hypothécaire ou d'assurance habitation dans le cas de l'achat d'une maison est acceptée;

N.B. ** UN BAIL OU UN PERMIS DE CONDUIRE MODIFIÉ À L'AIDE D'UNE ÉTIQUETTE NE SONT PAS ACCEPTÉS COMME PREUVE DE RÉSIDENCE. **

IMPORTANT : Pour que l'inscription d'un élève soit complète, les parents doivent fournir tous les documents requis. Un délai supplémentaire peut survenir s'il manque des documents et/ou si nous ne sommes pas en mesure de valider un classement.

À NOTER : Votre enfant devra également choisir les options disponibles pour son niveau scolaire (ex : Arts plastiques, art dramatique, musique, sciences, mathématiques CST/SN, etc.) sur le formulaire de choix de cours.

Si votre enfant a déjà fréquenté une école du Centre de services scolaires des Patriotes (anciennement Commission scolaire des Patriotes), veuillez nous l'indiquer dans le courriel.

Vous devez faire parvenir vos documents par courriel à :

- Mme Lyne Gendron au courriel suivant : lyne.gendron@csp.qc.ca ;

Suite à la réception de vos documents, nous communiquerons avec vous (dans un délai raisonnable) pour vous informer de la suite.